



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

**SEANCE DU JEUDI 13 JUN 2024**

Le jeudi 13 juin 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 6 juin 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
51	6	11	11

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEGAIS, M. BROCHARD, Mme CHANTRAN-DUC (suppléante de M. BUQUET), M. de LEMPS, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, M. JUILLARD, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINEZ, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, M. TORRION, M. VAILLOUD, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

**Excusés** : M. TURC, M. ARMETTA, Mme CHEVAUCHET, M. GUILLET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU.

**Absents** : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINAND, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN, Mme VOLAN.

**Pouvoirs** : M. PERRAUD (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DEGUERRY (pouvoir à M. COMTET), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), M. DUPONT Noël (pouvoir à M. MATZ), M. FOUILLAND (pouvoir à M. MARTINEZ), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. VAREYON), M. GUINET (pouvoir à M. DONZEL), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEGAIS), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à Mme BEY).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Claire EMIN, Secrétaire de séance.

## Mobilité/Transport – Avenant N°6 au contrat de Délégation de Service Public

### Rapporteur : Mme RAVET

En 2020, une délégation de transport public a été confiée à la société Kéolis pour une durée de sept ans. Ce contrat a permis la mise en œuvre d'un nouveau réseau, urbain et interurbain, comprenant également des services innovants pour le territoire comme le transport à la demande et un service de location de vélos à assistance électrique pour les habitants du Haut-Bugey.

Après les cinq premiers avenants permettant d'ajuster l'offre, il est proposé de nouvelles adaptations. Celles-ci permettront de renforcer les services à l'utilisateur et d'assurer une offre toujours plus attractive, en lien avec les nouvelles attentes, l'évolution du territoire et de ses infrastructures.

Cet avenant a pour objet principal la prise en compte de la fermeture temporaire du centre nautique Robert Sautin pendant l'été en proposant une modification de l'offre actuelle pour se rendre au lac Genin. Cette offre temporaire couvrira la période des vacances scolaires estivales en 2024 et 2025.

Cet avenant a également pour objet la mise en place d'une nouvelle offre type flexo « zone commerciale du Point B » à Arbent, à 19h30, permettant aux salariés des différents commerces d'avoir une solution transport pour revenir sur Oyonnax.

Enfin, l'avenant n°6 a pour objet de régulariser la prise en compte d'une modification mineure du réseau scolaire avec le renfort des services C109 et B120 desservant le collège Rostand.

Ces trois modifications sont **sans impact financier sur le contrat de DSP en cours.**

### **1 – Offres expérimentales de navettes estivales**

#### 1.1 – Lac GENIN, rappel du fonctionnement actuel

- Période : pendant les vacances scolaires d'été, du mardi au vendredi ;
- Transport entre la gare d'Oyonnax et le Lac Genin ;
- Réservation obligatoire avant 15h la veille ;
- Tarification particulière : 1,5€ (aller simple), 2,5€ (A/R), 2€ (A/R famille) ;
- Horaires départ gare : 10h05 – 14h15 – 17h20 ;
- Horaires départ Lac GENIN : 10h25 – 14h35 – 17h55
- 9 places maximum par navette

#### 1.2 – Lac GENIN, les modifications proposées

- Extension du service au samedi ;
- Modification des horaires :
  - o Départ gare : 10h05 – 14h05 – 17h05
  - o Départ Lac GENIN : 10h25 – 14h25 – 17h25
- 30 places maximum par navette

## 2 – Flexo zone commerciale du Point B

Ce service proposé fait suite à plusieurs demandes d'usagers lors des derniers mois. Ce flexo au départ du Point B à 19h30 du lundi au vendredi (sauf durant les 3 premières semaines du mois d'août), permet aux salariés travaillant dans cette zone, de bénéficier d'une offre de transport sur tous les arrêts de la ligne 1, l'axe fort du réseau entre Arpent Mairie et Bellignat Mairie via la gare SNCF.

## 3 – Modification des services scolaires

Il s'agit ici d'une régularisation. Dès la rentrée scolaire de septembre 2023, il a été constaté régulièrement une surcharge sur les services scolaires desservant le collège Rostand, sur les services du midi :

- Service C109D entre le collège et la Gare en passant par les arrêts Narvick, Burgondes et Roosevelt ;
- Service B120D entre la Gare et le collège en passant par les arrêts Roosevelt, Burgondes et Narvick ;

Ces 2 services ont été doublés à partir du 6 novembre (rentrée des vacances de Toussaint) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

En contrepartie, pour rester dans le cadre financier du contrat, le service D201 entre Uffel et la Gare d'Oyonnax de 6h33 a été supprimé (aucun passager sur ce service sur les années 2022 et 2023).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1411-6,

Vu le code de la commande publique et notamment son article R. 3135.7,

Vu le contrat de délégation de service public de transports routiers de personnes de Haut-Bugey Agglomération ayant pris effet le 1er janvier 2021 et ses avenants 1 à 5,

Vu le projet d'avenant n°6,

Le Conseil d'agglomération,  
Par 62 voix pour,

- **VALIDE** ces propositions.

- **AUTORISE** le président à signer l'avenant n°6 à la convention de délégation du service de transport urbain et scolaire.

Fait à Oyonnax, le 17 juin 2024.



Le Président,



# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Mobilité/Transport - Avenant n°6 au contrat de Délégation de Service Public.

.....  
Date de décision: 13/06/2024

Date de réception de l'accusé 18/06/2024  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 13062024\_202484

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240613-13062024\_202484-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .7

Domaines de competences par themes  
Transports

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : 32-transport-avt6-DSP.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20240613-13062024\_202484-DE-1-1\_1.pdf )